

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Jeudi 7 novembre 2019



Présents : le Président Philippe LETARTRE (Président), Florent BAUDÈRE (FBA), Romain BURNIER (ROB), Alexandre CHRETIEN (ACH), Guillaume CORRE (GCO), Gérard DELVAL (GED), Raphael HODOROABA (RAH), Philippe REGNAULT (PRE), Sandrine TARDIEU (STA), Patrick CHOLLET (PAC)

Excusés : Maamoun BERNICHI (MAB), Serge LEBAS (SEL)

Début de séance : 20 h 35

Prochaine réunion : jeudi 12 décembre 2019

1. Président :

Jeudi 5 décembre, 17 heures : la Préfecture de l'Essonne remettra la Médaille d'argent du de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Fabien DELLAMORE. Patrick CHOLLET représentera le Comité.

Par ailleurs le Conseil Départemental, en vérifiant notre demande de subvention contrat d'objectif 2020, nous fait remarquer la baisse de nos licenciés à plus de 200 en deux ans, et que dans le cas que cet état dure, il reverrait leur attribution de subvention. L'objectif pour prétendre à être subventionné dans le 2ieme groupe, était d'avoir plus de 2000 licenciés et d'être comité employeur.

Donc il faut impérativement recruter des licenciés surtout au sein des petites structures associatives pour qu'elles continuent de vivre et de s'épanouir.

Avis aux clubs !!

2. Valorisation du bénévolat :

La Commission Nationale Valorisation du Bénévolat de la FFTA, en accord avec le Président Jean-Michel CLEROY, et sur présentation du Comité, attribue aux bénévoles suivants les médailles :

Bronze :

Fabienne GROBOIS (entraîneur)
Olivier DANIEL (entraîneur)
Jean-Noël BELLICAUD (dirigeant)
Philippe REGNAULT (dirigeant)
Claude PORTE (arbitre)

Argent :

Emmanuel DESEEZ (entraîneur)
Odile ESPIED (dirigeante)
Serge LEBAS (arbitre)

Or :

Philippe LETARTRE (dirigeant)
Cosimo CORVAGLIA (arbitre)

3. Salariés (Président) :

Les objectifs du Comité pour la pérennisation de l'emploi sont dans l'article 1 des statuts, avec en priorité :

- + développer les clubs
- + les animations publiques non licenciés
- + le séjour jeunes avec formation
- + la formation fédérale et le perfectionnement

Le comité départemental fera le maximum pour le maintenir dans l'état actuel et d'essayer de le faire progresser le mieux possible.

4. Prochain CODIR IdF (Président) :

Invitation par le comité régional à participer au prochain comité directeur le 12 novembre à 19h00 à Chennevières, Comité Directeur du Comité Régional Tir à l'Arc Île-de-France.

Ordre du jour : Points sur les licenciés - la trésorerie et des Commissions - Questions diverses

5. Dons de kilomètres (Président) :

Le Président rappelle que les bénévoles du Comité doivent lui remettre leur liste de dons de kilomètres afin de la valider avant le 31 décembre pour les entrer en comptabilité, ainsi que pour les arbitres officiant en Essonne et pour le compte du Comité.

6. Fermeture du Comité à l'occasion des congés de fin d'année (Président) :

Congés payés : les salariés ont de facto 6 semaines de congés (de 5 jours) : 3 semaines au mois d'août, une semaine entre Noël et le Jour de l'An, et 2 semaines au libre choix pendant les petites vacances scolaires. Ils doivent solder leur congé avant le 31 dec, le Comité sera donc fermé pendant toutes les vacances scolaires de fin d'année.

Il leur sera précisé par écrit les limites : 30 septembre 2020 pour les congés acquis en N-1.

7. Réunion des Présidents (Président) :

Elle s'est déroulée le 11 octobre avec une très bonne participation des clubs. La convivialité était de mise et les échanges ont été présents.

À la suite de cette réunion, nous devons préparer une plaquette sur le Sport sur Ordonnance, puis la diffuser aux licenciés et au corps médical car beaucoup de médecins généralistes ne connaissent pas ce dispositif.

8. Cotisations retraite complémentaires des salariés (Président) :

Rappel de cotisation antérieure de janvier 2019 à juillet 2019 de 1400 euros.

Et une erreur de double prélèvement sur le 3^o trimestre entre l'ancien organisme

« Irneo Humanis » et le nouveau « Humanis Malakoff ». La régularisation sera prévue en 2020.

9. Calendrier des compétitions :

CD Campagne : 5 avril 2020 à Marcoussis ou le 19 avril à Orsay s'ils acceptent

CD Beursault : 18 et 19 avril 2020 proposé par la Famille, 25 et 26 avril demandé par le

Comité - Bouquet : 17 mai 2020

CD TAE 70 : 21 juin 2020 (dimanche) à Morangis

CD TAE 50 : dates prévues les week-ends des 30/31 mai ou 13/14 juin 2020. Ou alors Dourdan fait un concours TAE courtes distances le 16 mai, ou à Mennecy en couplant avec le minifédéral. Faire les demandes.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour bâtir le calendrier annuel des Championnats Départementaux, PhR suggère de travailler sur l'établissement d'un calendrier regroupant tous les Championnats et que celui-ci devienne immuable offrant par la même une lisibilité parfaite pour les potentiels organisateurs (à l'image des Championnats du Comité Régional IdF et de la FFTA).

10. Matériel (Président) :

30 plaques de Stramit commandées, et tous les blasons pour les Chpts Dep salle.
Le logiciel de Ciel Compta augmente d'année en année leur mise à jour : 700 euros de licence par an pour 2020. Proposition de passer sur Oxygène (90 euros de licence annuelle).

11. Prospection (Président) :

Par le passé, nous avons eu des stagiaires du Lycée Robert DOISNEAU de Corbeil pour du démarchage de clients en préparation au diplôme BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Clients). Suite à l'évolution des formations, elle est étendue aux réseaux sociaux et aux newsletters. Proposition de prendre un stagiaire en 2020 (2 semaines février et mars, et 8 semaines entre mai et début juillet).
Le comité donne son accord pour accueillir un stagiaire.

12. Elections de 2020 (Président) :

La FFTA réalisera une assemblée électorale le 12 décembre 2020 par l'intranet fédéral (dans l'ancien dispositif des statuts : « moins de 6 mois après les JO » passe ainsi, par demande des instances ministériels, à « moins de 3 mois après les JO »). Le CDTAE devra faire une assemblée électorale avant celle de la FFTA, soit début novembre 2020.

13. Arbitrage (Président) :

Lecture du courrier du PCDA Maamoun BERNICHI (MAB)

'A ce jour, nous avons pu combler l'ensemble des manques sauf pour les concours suivants :

- Draveil (samedi aucun titulaire)
- CD Jeune (un titulaire pour le samedi et dimanche)
- CD (un titulaire pour samedi)

Je tiens à remercier les PCDA de Paris, des Yvelines, et du Val de Marne pour leur implication et leurs disponibilités. En effet, grâce à eux nous avons pu avoir des arbitres à Wissous et au challenge Vicomte à Morangis.

Je ne vous cache pas que nos arbitres seniors assurent une majorité des concours, je tiens à les remercier. D'un autre côté, je m'inquiète dans le cas où Claude ou Serge réduisent leur cadence. Nous serons incapables d'assurer l'ensemble des compétitions même si notre secrétaire ou moi-même comblons certains manques...

Le manque d'arbitre est un sujet névralgique dans notre département. C'est un sujet à ne pas prendre à la légère...En plus, le dernier compte rendu « succinct » du comité directeur de la FFTA, définit clairement la règle : pour chaque organisateur d'un concours sélectif, il faut un arbitre !!!

Concernant, la démarche que j'ai proposée et qui consiste à expliquer les règles pour les débutants. J'ai eu les Ulis, avec lesquels je me suis engagé, le 20 novembre, pour définir les grandes lignes d'arbitrage et surtout assurer le passage des flèches. J'ai accepté cette idée (passage des flèches), que nous pouvons généraliser aux clubs et aux compagnies qui le souhaitent.'

14. Mandats des CD (ACH) :

ACH a suggéré de revoir la maquette des mandats des CD.

PhR suggère également d'étudier une charte graphique identique pour chaque support de communication du CDTAE.

15. Animations – Périscolaire

Le Comité est en recherche d'autres villes ou établissement scolaire pour des animations découverte de tir à l'arc. Il intervient déjà à Morangis en périscolaire, à Bures sur Yvette en école primaire et au collège St Spire à Corbeil. Ces animations annuelles peuvent réguler le planning efficacement. Contacts avec Orsay et Grigny.

Les clubs ayant des contacts peuvent voir avec le comité pour mettre en place des cycles tir à l'arc en périscolaire.

16. Prochaine réunion du Comité de Direction

12 décembre 2019 à 20 h. 30

Fin de séance : 23h00.